

SANTIAGO (CHILI)

**EXPOSÉ DE**  
**MONSIEUR ENRIQUE V. IGLESIAS,**  
**PRÉSIDENT DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT ET**  
**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**  
**SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT,**  
**À LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA**  
**SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS**

19 MARS 2001



## I. Introduction

Mesdames, Messieurs : La Banque revient au Chili 27 ans après la dernière session de son Assemblée des gouverneurs tenue dans cette ville et, à cette occasion, permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre profonde gratitude aux autorités et au peuple chiliens pour la chaleur de leur accueil et le dévouement dont ils ont fait preuve dans la préparation de cette réunion, dévouement qui devrait être une garantie de succès pour nos travaux.

Ce pays ne pourrait être plus emblématique des transformations entreprises en Amérique latine et aux Caraïbes au cours des trente dernières années : le pays qui nous reçoit aujourd'hui est une démocratie exemplaire, qui jouit d'une économie ordonnée et d'une société qui a réussi à forger de larges consensus autour d'objectifs et de valeurs fondamentales. À juste titre, il fait figure de modèle de référence pour notre région comme pour le monde entier.

La Banque qui se présente à ce rendez-vous est elle aussi différente de ce qu'elle était alors, que ce soit par sa taille, par la nature de ses opérations, par les instruments dont elle dispose ou par les défis qu'elle relève. Mais elle reste animée de la même vocation sociale et du même esprit d'intégration que lui a insufflé son premier président, l'illustre Chilien Felipe Herrera Lane.

Nous sommes convaincus que l'exemple du Chili et les enseignements de Felipe Herrera Lane, en particulier sa vocation sociale et américaine, qui ont marqué ses travaux de son sceau si personnel, nous accompagneront et nous inspireront durant ces trois jours de travaux de la XLIIe Session de l'Assemblée des gouverneurs.

J'aimerais vous livrer quelques réflexions sur les thèmes qui alimenteront nos débats à cette réunion.

En ce début de XXIe siècle, plus qu'à tout autre moment de son histoire, le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a d'urgence besoin d'une forte impulsion et d'un réagencement de ses priorités, de manière à faire une plus large place à la lutte contre la pauvreté et à la poursuite du progrès social. Pour ce faire,

la région dispose d'une vaste réserve de ressources humaines et matérielles, sans compter les précieuses expériences glanées dans sa constante quête de meilleurs horizons. Ce sont là des signes fondamentaux de la richesse dont dispose la région pour relever avec succès les défis que lui impose le monde nouveau des technologies en ébullition, des marchés mondialisés et de l'étroite interdépendance économique internationale.

Néanmoins, il nous faut admettre que chaque pays de la région se doit de faire preuve de la ferme volonté politique qui est le pilier sans lequel il ne peut espérer mobiliser les énergies internes essentielles à la participation de tous les secteurs, absorber efficacement la coopération extérieure et promouvoir les politiques de bien-être et d'inclusion sociale. L'entreprise doit viser non seulement une croissance accélérée, mais aussi un développement de meilleure qualité, c'est-à-dire un développement plus stable, durable à long terme et fondé sur l'équité sociale, obéissant à un processus synergique.

Le souci de remédier aux graves insuffisances sociales de la région et la proposition de donner la priorité absolue à la lutte contre la pauvreté, en la faisant partie intégrante des efforts de développement de nos pays dans les années à venir et en la plaçant au centre de ces efforts, revêtent une importance fondamentale. Ce souci est inspiré non seulement par des considérations éthiques ou morales, mais aussi par le fait observé à maintes reprises que la pauvreté et, plus encore, son aggravation généralisée constituent un obstacle au progrès économique, une menace pour la démocratie et un danger pour l'environnement. L'un des symptômes du problème qui tourmente la conscience latino-américaine tient à la situation de pauvreté dans laquelle vivent quelque 220 millions d'êtres, dont près de 45 % vivent dans des conditions d'indigence.

La répartition des revenus et, avec elle, le partage des fruits de la croissance économique, sont sans aucun doute un élément fondamental du bien-être social et des motivations qui poussent les divers secteurs de la population à participer à l'entreprise commune de développement national. Malheureusement, l'immense majorité de nos pays souffrent d'un grave syndrome d'inégalité de distribution, qui place notre région au premier rang pour les inégalités de revenus de l'ensemble des régions en développement.

Quelque 40 % du revenu national vont aux 10 % les plus riches de la population, tandis qu'à l'autre extrémité du spectre des revenus, les 30 % les plus pauvres de la population ne reçoivent que 7,5 % du revenu total.

La reconnaissance de cette sombre situation ne doit pas nous empêcher d'apprécier les progrès sensibles réalisés durant le XXe siècle, et dont témoignent de nombreux indicateurs du bien-être social et du développement humain de la région. L'éducation est un domaine où la région a réalisé des progrès considérables au siècle passé. Le taux moyen d'analphabétisme de nos pays est tombé de 71 % en 1900 à 47 % en 1950 et à 11 % en 2000. Il est intéressant de souligner que les progrès réalisés par notre région dans ce domaine se comparent favorablement à ceux observés sous d'autres latitudes, y compris par les pays développés.

L'espérance de vie à la naissance est un autre indicateur symptomatique des progrès réalisés dans le domaine social. En Amérique latine, elle est passée d'une moyenne de 29 ans en 1900 à 47 ans en 1950 et à 70 ans en 2000. Comme on le sait, la composante la plus importante de ce phénomène est le faible taux de mortalité infantile, qui est tombé de 291 décès d'enfants dans leur première année de vie pour 1 000 enfants nés vivants en 1900 à 25 en 2000.

La transformation socioéconomique et culturelle de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est accompagnée également d'un ajustement en baisse du taux de fécondité, qui est tombé d'une moyenne pour la région de l'ordre de six enfants par femme au cours de la période 1950 – 1965 à près de 2,6 aujourd'hui.

Les baisses enregistrées des taux de mortalité et de fécondité ont contribué de façon déterminante à la dynamique démographique globale et aux changements observés dans leurs différents profils et leur composition, qu'il convient de souligner.

Premièrement, la population totale de la région a connu la croissance la plus rapide du monde, à un rythme annuel moyen qui s'est accéléré, passant de 1,9 % dans la première moitié du siècle à 2,5 % dans la seconde ; ces taux dépassent les moyennes enregistrées par

l'OCDE dans un rapport de 2,1 et de 3,1 respectivement. Alors qu'au début de XXe siècle, la population de l'Amérique latine et des Caraïbes représentait à peine 4 % de la population mondiale, cette proportion est aujourd'hui proche de 9 % — près d'un habitant sur dix de la planète vit dans notre région.

Deuxièmement, les baisses de la mortalité et de la fécondité observées ont influé non seulement sur la croissance totale de la population de la région, mais aussi sur sa composition par âges, avec des conséquences sociales et économiques profondes telles que celles liées à la demande de services d'éducation, de prévision sociale et de santé et à la création des emplois.

Troisièmement, il s'agit non seulement d'une forte croissance démographique, mais aussi d'un phénomène d'urbanisation extraordinaire, qui a imposé des demandes sans précédent au développement économique de la région et mis en péril le développement économique de nos pays. La population urbaine de l'Amérique latine, qui représentait 24 % de la population totale de notre région en 1900, en représentait 79 % à la fin du XXe siècle et devrait atteindre 85 % d'ici à 2025.

## **II. Un nouveau millénaire – Un nouveau siècle – Une nouvelle décennie**

### **A. Le développement économique de l'Amérique latine au XXe siècle : recherche de modèles et mondialisation**

Que s'est-il passé durant cette période de développement économique de la région, et pour quelle raison l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont-elles toujours pas réussi à faire face aux exigences de la croissance rapide de leur population et de leur urbanisation de plus en plus prononcée et, par voie de conséquence, à freiner, voire à résoudre le problème de l'extrême pauvreté et à offrir les conditions nécessaires pour améliorer le bien-être social de façon équitable pour toutes les couches de leurs populations?

Il me paraît utile et important de présenter une brève rétrospective de l'expérience historique de l'Amérique latine dans certains de ses aspects économiques les plus

importants. Une réflexion sur le passé économique de la région nous révèle des succès et des échecs, et nous devons tirer les leçons des uns comme des autres.

### **1. La croissance et la transformation économique : 1950 – 1980**

Pendant la phase de développement économique et social de l'Amérique latine qui a duré 30 ans, à partir de 1950, la théorie économique et sociale prédominante de l'époque s'inspirait essentiellement de l'expérience fructueuse du New Deal aux États-Unis et du modèle keynésien.

L'écroulement du système monétaire et du régime de libre commerce international ainsi que la forte réduction des mouvements de capitaux et des investissements que le monde a connus à la suite des deux guerres et de la Grande Dépression, ont conduit les pays européens et nord-américains à constituer des blocs fermés sur eux-mêmes et discriminatoires, de sorte que l'Amérique latine n'a eu d'autre option que de choisir une croissance orientée principalement vers le marché intérieur. C'est ce que l'on a appelé le développement introverti, fondé sur le plein usage du potentiel des ressources de chaque pays. Dans ce contexte, il appartenait à l'État de jouer un rôle de partenaire actif, d'agent chargé de promouvoir le développement économique et social et de gérer directement une partie de la capacité de production.

Ce modèle de politique économique a privilégié l'industrialisation de substitution aux importations, comme moyen de favoriser l'expansion et la diversification de la production ; l'intégration des progrès technologiques ; la création d'emplois, notamment dans les zones urbaines ; et l'approvisionnement interne pour la satisfaction des besoins de consommation.

Le bilan général de cette expérience est positif, avec des progrès sensibles tant au plan économique qu'au plan social. Pour la région dans son ensemble, le PIB global affiche une croissance soutenue et accélérée, qui est passée de 5,1 % par an au cours de la période 1951-60 à près de 6 % entre 1961 et 1980, de sorte que le volume global de la production de biens et de services de la région a pratiquement quintuplé au cours des trente années considérées,

et une proportion croissante de cette production est venue du secteur manufacturier, qui s'est développé de façon ininterrompue.

Sur le plan institutionnel, la région a poursuivi la mise en place de banques centrales et d'un système de mutuelles d'épargne et de crédit pour le logement ; de systèmes nationaux de planification du développement ; d'établissements modernes d'enseignement supérieur ; de systèmes nationaux de science et de technologie ; et la réforme des régimes fiscaux.

Le développement économique de l'Amérique latine de l'après-guerre a reposé principalement sur la formation de capital industriel comme base de sa promotion et de sa continuation et pour la transformation des structures de production et de la technologie. La proportion du PIB affectée à l'investissement intérieur brut en Amérique latine et aux Caraïbes a augmenté peu à peu et de façon soutenue, passant de 17,7 % en moyenne en 1950 à 29 % en 1980. Jusqu'en 1973, l'épargne intérieure a progressé en relation directe avec l'investissement, avec des volumes cumulés d'investissement et d'épargne pratiquement identiques. Cependant, de 1974 à 1980, les dépenses d'investissement ont continué de progresser à un rythme plus rapide que l'épargne, provoquant un déficit de près de 3 % du PIB annuel, qu'il a fallu combler par des apports de capitaux extérieurs.

Malgré ces résultats dans l'ensemble favorables, à partir du début des années 70, le modèle de développement de l'après-guerre a commencé à afficher des signes d'épuisement dans son efficacité et des contradictions dans la poursuite de ses principaux objectifs. L'objectif fondamental, qui était de permettre une substitution suffisante aux importations, ne semble pas s'être réalisé comme prévu. La protection commerciale s'est renforcée de façon excessive, et elle a non seulement pesé sur le coût de production pour le marché intérieur, mais elle a également nui à la compétitivité commerciale des exportations latino-américaines et engendré une vulnérabilité croissante de la balance des paiements. La participation des exportations de la région au commerce mondial est tombée à 4 % au début des années 80, contre 12 % durant les années 50. Et le plus triste, c'est que cela s'est produit alors même que le commerce mondial progressait à un rythme extraordinaire, privant ainsi

la région d'une occasion historique dont les nouveaux pays industriels du Sud-Est asiatique ont su tirer si avantageusement profit.

## **2. La crise économique des années 80 : la « décennie perdue »**

La décennie des années 80 marque un véritable tournant, qui sépare deux phases fondamentales du développement économique de l'Amérique latine. D'une part, on assiste à la disparition du modèle de développement de l'après-guerre, dont l'effondrement a été précipité par la crise du remboursement de la dette extérieure du Mexique, en septembre 1982, crise qui a gagné peu à peu les autres pays de la région. D'autre part s'amorce la recherche d'un modèle nouveau, à partir de l'application de mesures radicales d'ajustement récessif, auxquelles succéderont par la suite des programmes de plus en plus vastes de réformes structurelles et d'accords de refinancement des arriérés d'obligations sur la dette extérieure. S'il est vrai que les différences sont grandes d'un pays à un autre quant à la profondeur de la crise de la dette et à son incidence sur la situation économique et financière interne, et quant au point de départ dans le temps des ajustements et des réformes, on note également certaines caractéristiques communes que nous utiliserons ici comme points de référence pour la région.

La crise de la dette extérieure a marqué un repli des tendances à la croissance économique enregistrées à partir de l'après-guerre. La chute brutale de la demande globale sur les marchés mondiaux qui avait précédé la crise déclenchée par la hausse des prix du pétrole qui, en valeur constante, ont décuplé entre 1970 et 1980, s'est combinée à une augmentation rapide des obligations de paiement d'intérêts, ce qui a créé une situation d'impuissance à faire face aux paiements de la dette extérieure qui s'était accumulée à partir de 1973 pour financer de façon croissante l'investissement, le déficit budgétaire et la consommation privée. L'entrée nette de capitaux extérieurs, qui avait augmenté de façon précipitée pour atteindre un taux maximum de 5,8 % du PIB en 1980-81, a été suivie finalement d'un arrêt total des apports financiers extérieurs en 1982.

Sous l'effet de la crise de la dette et des ajustements macroéconomiques mis en place, l'investissement intérieur brut a diminué à un rythme annuel moyen de 1,7 % durant les

années 80, provoquant ainsi une forte érosion de la capacité de croissance, du progrès technologique et de l'amélioration de la condition sociale, surtout pour la population à faible revenu. Cela explique la forte baisse de la croissance du PIB, qui n'a été que de 1,6 % par an au cours des années 1980-1990, et la contraction du produit par habitant, de 0,4 % par an, pendant cette même période. L'inflation est devenue un mal endémique et, dans certains pays, elle a pris des proportions d'hyperinflation. La production de biens manufacturés, qui avait été à la pointe de l'expansion économique des années précédentes, est entrée dans une phase de semi-léthargie et de repli par rapport au PIB global. Parallèlement, le chômage et la pauvreté urbaine ont progressé à des rythmes critiques, représentant le coût social élevé qu'il a fallu payer pour redresser les déséquilibres macroéconomiques du début des années 80.

Malgré ces circonstances, les pays de la région ont honoré leurs engagements au titre de la dette. Entre 1982 et 1990, la région a transféré à ses créanciers externes un volume de l'ordre de 230 milliards de dollars, soit un chiffre équivalant à deux années d'exportations, ou à 50 % du solde global de la dette cumulée jusqu'à la fin de 1982.

### **3. La réaction classique**

L'expérience qu'a connue la région pendant la période appelée « la décennie perdue » a laissé un bilan général qui inclut notamment des coûts économiques élevés et de grands sacrifices sociaux. Elle a également laissé des enseignements et des résultats non négligeables dont on pourra tirer profit pendant cette nouvelle phase de développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. La conjoncture économique de l'époque a également subi des changements extraordinaires, notamment l'internationalisation de la production et des finances que l'on assimile aujourd'hui à la « mondialisation » ; la prééminence du marché comme principal mécanisme d'affectation des ressources économiques avec, en contrepartie, le démantèlement de l'État omnipotent.

Avec les ajustements économiques, un nombre croissant de pays a commencé à mettre en place des réformes structurelles profondes et de grande envergure, dont la définition et le contenu reflètent l'ambivalence du débat économique et politique engagé pour trouver des solutions à la crise des années 80. Vers la fin de cette période, il existait une

certaine convergence de critères en Amérique latine, notamment parmi les autorités chargées de l'application des politiques.

Les réformes structurelles qui ont démarré dans les années 80, et se sont approfondies dans les années 90 pour un nombre croissant de pays de la région, ont surtout porté au début sur la lutte contre l'inflation et la libéralisation des prix et des marchés, et se sont étendues par la suite au domaine financier, au taux de change et au commerce extérieur, quoique avec une fréquence et une intensité bien différentes selon les pays.

Parallèlement à la mise en œuvre progressive de ces réformes, d'énormes progrès étaient réalisés en faveur du rétablissement de la démocratie. De fait, tous les pays de la région ont connu un éveil démocratique et, au fil des ans, ils se sont efforcés de renforcer les institutions démocratiques.

Quels résultats avons-nous obtenus au cours de la dernière décennie en matière de progrès économiques ? En premier lieu, la stabilisation des économies est un résultat particulièrement significatif. Vers la fin de cette période, les taux d'inflation avaient baissé d'un point dans la plupart des pays, situation qui contrastait grandement avec celle qui existait en 1990.

En deuxième lieu, la croissance économique s'est améliorée, mais elle est restée faible et instable, avec un taux moyen annuel de 3,3 % seulement, ce qui est nettement insuffisant pour résoudre le problème de l'emploi, faire reculer la pauvreté et imprimer le dynamisme nécessaire à une croissance à long terme. Par ailleurs, le produit par habitant n'a augmenté que de 1,5 % par an au cours de cette décennie, ce qui signifie qu'il faudrait presque 50 ans pour qu'il puisse doubler ; or, ces perspectives de progrès sont inacceptables pour les générations actuelles.

En troisième lieu, le déséquilibre de la balance des paiements s'est accentué de manière préoccupante. Au cours des deux dernières années, le solde du compte courant de la région a représenté un peu plus de 3 % du PIB.

Quatrièmement, l'entrée nette de capitaux extérieurs a de nouveau progressé de manière significative dans les années 90, mais cette progression a souffert de la grande volatilité des capitaux, de leur composition et des conditions financières qui ne correspondaient pas aux besoins du développement régional. De 1990 à 1993, le volume des capitaux extérieurs investis en Amérique latine et aux Caraïbes a rapidement augmenté passant de ÉU\$ 5,700 milliards en 1989 à ÉU\$68,700 milliards en 1993, ce qui a contribué notablement à la mise en place de politiques anti-inflationnistes et de réformes structurelles.

Après 1993, l'apport de capitaux extérieurs a été très instable, à la suite des crises financières du Mexique en 1994, des pays asiatiques en 1997 et de la Russie en 1998. Les effets de ces crises se sont propagés très rapidement sur les marchés des changes et financiers de divers pays où ils ont eu de profondes répercussions, mettant chaque fois en péril la stabilité du système financier mondial. Les investissements étrangers directs ont été l'un des principaux éléments des apports de fonds en Amérique latine. Ils sont généralement bien acceptés en raison de leur relative stabilité, de leurs contributions aux plans technologique et de l'organisation et de leurs liens avec le marché. Ces investissements se sont toutefois concentrés dans les pays les plus grands et les plus développés de la région, et ils ont surtout visé l'acquisition d'actifs existants, notamment des entreprises publiques privatisées et des fusions ou acquisitions de banques et autres entreprises privées.

Cette expérience a permis de mettre en évidence que les facteurs extérieurs sont des éléments déterminants de la croissance et de la vulnérabilité des économies de la région. La principale leçon que nous pouvons en tirer est que les pays sont beaucoup plus fragiles financièrement que nous ne le pensions et que l'impact des crises financières sur la croissance et la prospérité est fonction du niveau d'endettement et du degré de dépendance de chaque pays vis-à-vis des entrées de capitaux extérieurs volatiles ou à court terme. Il est donc évident que beaucoup des mesures les plus efficaces pour favoriser la croissance en Amérique latine seront étroitement liées à la réforme de l'architecture financière internationale.

## **B. Les forces de la mondialisation**

L'Amérique latine et les Caraïbes n'ont pas d'autre choix que de s'adapter à la mondialisation. En effet, la mondialisation ouvre à nos pays des possibilités de croissance économique et de modernisation technologique sans précédent, mais elle s'accompagne également de risques considérables. Le défi est donc de profiter des occasions tout en réussissant à réduire, voire à éviter, les conséquences néfastes des risques.

À cet égard, une tâche difficile, mais inévitable, attend les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Tout d'abord, ils doivent : i) réduire la vulnérabilité financière de leurs économies face aux facteurs externes, grâce à l'accroissement de l'épargne intérieure et à la réduction de l'insuffisance de financement extérieur ; ii) consolider la stabilité macro-économique et financière intérieure ; iii) préserver la continuité des paramètres fondamentaux de politique économique ; iv) formuler des stratégies de développement économique global et sectoriel à moyen et à long termes qui aident à optimiser la contribution de l'épargne extérieure ; v) approfondir les réformes et renforcer les mécanismes de surveillance nécessaires pour améliorer la transparence, l'information et les compétences sur les marchés nationaux de capitaux.

À cela vient s'ajouter la nécessité de renforcer la capacité d'exportation de la région, ce qui requiert un effort extraordinaire de mise en valeur de ses avantages comparatifs dynamiques ainsi qu'une diversification des marchés visés et de sa structure de produits. Pour développer la capacité d'exportation, il est crucial d'accroître la part de valeur ajoutée dans les produits exportés, sans compromettre l'amélioration de la productivité, afin de réduire à moyen et à long terme l'incidence de la détérioration séculaire des termes de l'échange. De même, l'élargissement et l'approfondissement des processus d'intégration économique régionale et sous-régionale, ainsi que la conclusion d'accords commerciaux avec d'autres régions géographiques, conformément aux prémisses de la fameuse « intégration ouverte », constituent un autre moyen très important de réduire la vulnérabilité des économies latino-américaines face aux facteurs externes.

Cependant, comme Dani Rodrik l'a montré, la mondialisation requiert également un « système institutionnel » robuste dans les pays concernés, c'est-à-dire des institutions gouvernementales capables de formuler et d'administrer des politiques publiques, avec une vision à long terme, ainsi qu'une stabilité politique, des institutions démocratiques solides et une participation des citoyens aux décisions de l'État. La mondialisation exige aussi un climat de confiance et une prévisibilité juridique et politique, notamment un cadre légal propice à l'épanouissement du secteur privé, la protection des droits de propriété, une gestion responsable, l'honnêteté, la transparence et l'efficacité dans l'administration de l'État. Enfin, les pays doivent également se doter de mécanismes de protection sociale pour les groupes les plus vulnérables qui se trouvent déplacés à la suite de la modernisation et de la transformation de l'appareil productif, et en raison des inévitables fluctuations du cycle économique associées à l'ouverture des marchés et à la mondialisation.

### **III. Perspectives contrastées de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle**

#### **A. De précieux acquis mais également des retards à combler**

La région semble démarrer cette décennie avec d'importants atouts — démocratie, stabilité, responsabilité financière et monétaire, ouverture sur le monde extérieur, consolidation de l'intégration régionale parmi tant d'autres — mais également avec un lourd passif comme les indices élevés de pauvreté et un retard à rattraper sur le plan de la croissance à long terme, une intégration insuffisante aux marchés internationaux, des exportations à faible valeur ajoutée se concentrant sur un nombre relativement bas de producteurs, des taux élevés de chômage, des niveaux insuffisants d'épargne et d'investissement sur le plan interne, une vulnérabilité face aux chocs extérieurs, une profonde inégalité dans la répartition du revenu et une productivité en stagnation.

#### **B. Le défi de la compétitivité**

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle la conjoncture n'est certes pas favorable. La production n'est pas du tout à la mesure des capacités de la région, qu'il s'agisse de ses ressources économiques ou de sa productivité. À l'évidence, cette situation est déplorable compte tenu de son coût d'opportunité pour le bien-être de nos pays. Cela dit, ce début de siècle ouvre

également des perspectives de croissance viables, en particulier si les pays de la région redoublent d'efforts pour accroître leur compétitivité à l'échelle internationale. Nous ne devons cependant pas nous leurrer : il s'agit là d'une entreprise complexe et de taille qui met à rude épreuve notre véritable volonté de progrès.

Comment sommes-nous arrivés là et comment pouvons-nous ouvrir de nouvelles perspectives de progrès ?

Il n'est pas nécessaire d'analyser la situation en profondeur pour saisir les causes principales du retard accumulé. Nous y trouvons au premier chef le repli du taux de croissance à long terme et la forte progression démographique qui ont eu pour effet conjugué de ramener le PIB par habitant à ce qu'il était il y a 20 ans. Durant les années 90, la reprise a été timide et instable dans la plupart des pays; du reste elle n'a pas suffi à rétablir les niveaux de croissance de l'emploi, des salaires réels et de la productivité d'avant la crise.

Les pays d'Amérique latine doivent s'attaquer à la redoutable épreuve qui consiste à rationaliser leurs processus de production et à mettre en valeur leurs ressources économiques et humaines. Il est vital de renforcer la productivité pour accélérer la croissance économique de la région et accroître sa compétitivité sur les marchés mondiaux. Cet objectif devient le véritable moteur de l'action économique et sociale. Pour reprendre Krugman : « la productivité ce n'est pas tout, mais à long terme c'est presque tout ». C'est pourquoi dans une société progressiste et juste on s'attend à ce que les fruits de la productivité soient équitablement répartis entre les travailleurs, les chefs d'entreprise et les détenteurs de capital. Voyons où nous en sommes et ce que doit faire la région sur ce terrain.

Le retard qu'accuse la région en matière de productivité a plusieurs causes. Certaines relèvent directement des résultats économiques, de l'intensité et de la nature des progrès technologiques et de l'efficacité des politiques mises en œuvre. Il est cependant d'autres causes plus complexes liées aux carences d'éducation et à la faible productivité du travail — il faut voir là les conséquences d'un manque d'investissement dans les ressources humaines et des lacunes de formation des techniciens et des gestionnaires —, au coût élevé du capital, lui-même attribuable au manque d'aptitudes et d'efficience dans le secteur financier, à

l'accès insuffisant aux infrastructures de base dans les secteurs de l'énergie, des transports et des communications, à la structure et au fonctionnement des institutions, et au manque de stabilité politique et d'équité sociale.

D'énormes obstacles économiques demeurent sur la voie de la croissance globale et de l'accroissement de la productivité. Citons par exemple l'enlèvement persistant de l'investissement. Ainsi, par exemple, durant les deux dernières années, l'investissement global de la région a représenté à peine 20 % du PIB, soit la moyenne des années 80 en pleine crise économique et non loin de la moyenne des années 90. D'ailleurs le contraste est frappant si l'on se rappelle que durant les années 70 l'investissement atteignait 28 % du PIB. Autrement dit, pour que la croissance économique annuelle de la région durant les années à venir puisse se situer aux alentours de 6 %, il est essentiel d'augmenter considérablement la formation de capital productif, dans une proportion comparable à celle des années 70, c'est-à-dire qu'il faut ajouter près de 8 points de PIB. Il faudra notamment élargir la base du capital productif pour répondre aux besoins d'infrastructure économique et sociale, de développer et de transformer la capacité d'exportation et de mettre à jour l'équipement des entreprises privées dans le domaine technologique.

Cela ne suffit cependant pas. En effet, pour parvenir à l'équité sociale à laquelle nous aspirons, nous devons faire en sorte que la croissance contribue à résoudre le problème du chômage et à absorber les nouveaux venus sur le marché du travail.

Le retard dont souffre la production sur le plan technologique et les grandes disparités observées entre secteurs, et même entre entreprises d'un même secteur, sont hélas des constantes qui expliquent le sous-développement de la région. Ajoutons à cela de plus grandes disparités sur le plan technologique par rapport aux pays industrialisés, qui tiennent aux problèmes d'adoption, d'adaptation et de diffusion et qui maintiennent nos entreprises loin de l'avant-garde technologique et des «pratiques optimales ».

Ce sont justement les progrès technologiques qui, dans les pôles industrialisés, ont bouleversé les anciennes règles des avantages comparatifs qui ont régi la spécialisation des relations commerciales et ont amplement compensé, grâce aux gains de productivité, les

différences de coûts dues à l'abondance (ou à la pénurie) de main d'œuvre ou de ressources naturelles. C'est pourquoi l'expansion et la diversification des exportations régionales dans le contexte actuel de mondialisation, constituent un objectif auquel nous devons accorder toute notre attention et notre appui, de sorte que nous puissions combler les carences technologiques qui entravent la productivité et la compétitivité.

La stabilité économique est un autre facteur qui agit sur la compétitivité. Cela signifie qu'il faut non seulement atteindre et préserver les équilibres, sur le plan de la monnaie, des finances publiques et des changes, mais également préserver l'état de droit et la primauté de la loi. De ce point de vue, nos pays ont accompli de considérables progrès durant les 15 dernières années, contribuant ainsi à jeter les bases d'un développement futur. Nous devons toutefois reconnaître qu'il existe encore des menaces externes à la stabilité face auxquelles nous manquons de moyens et de capacités de maîtrise et de prévention.

Aussi devons-nous déployer des efforts extraordinaires pour réduire la vulnérabilité de nos pays à ces chocs externes. Nous devons, bien entendu, développer et diversifier nos exportations et nos marchés, mais il faut également promouvoir l'épargne intérieure et améliorer le système financier. Les dernières crises financières internationales ont montré combien elles pouvaient se propager rapidement, en allant même jusqu'à étendre leurs effets pernicioseux aux économies les plus prospères et les plus stables de la région. Outre l'accroissement de l'épargne intérieure et sa distribution à l'appui de l'investissement, il faudra, pour réduire la vulnérabilité aux chocs externes, adapter les montants, la composition et les conditions financières des courants de capitaux qui devront compléter cette épargne.

Autrement dit, la région doit s'atteler à l'expansion et à la transformation de son économie en encourageant une plus grande productivité. Les politiques destinées à renforcer la compétitivité doivent : a) promouvoir la création, l'adaptation et la diffusion de technologies b) inciter les entreprises à améliorer leur structure, leur gestion, leurs ressources technologiques et leur appareil de production; c) encourager l'investissement et la production de biens échangeables; d) donner aux PME les moyens de renforcer leurs

ressources technologiques, leur structure et leur gestion; e) promouvoir la modernisation et l'expansion de l'infrastructure des transports et des communications; et f) mettre en valeur les ressources humaines en insistant sur la formation technique et professionnelle.

Nous devons pour cela surmonter les contraintes sur le terrain de la politique générale et des moyens d'action. Ni les grandes puissances industrielles, ni les pays asiatiques nouvellement industrialisés n'ont pu promouvoir leur développement, la modernisation de leurs institutions et leurs percées technologiques sans une solide détermination dans les politiques sectorielles et sans mettre en place des incitations particulières. Pourquoi l'Amérique latine et les Caraïbes, qui souffrent de grandes disparités de développement, devraient-elles demeurer passives en gâchant leur potentiel et en renonçant aux possibilités de progrès ?

### **C. Le défi social**

Pour réduire la pauvreté et promouvoir l'équité, il est vital d'assurer un développement stable et durable. Cela dit, l'inverse est également vrai : à savoir qu'il ne saurait y avoir de croissance économique soutenue sans développement social. Les inégalités qui se manifestent au niveau de l'accès à l'éducation et aux facteurs de production tels que la terre et le capital, ralentissent la croissance. Sans mécanismes de protection sociale, les citoyens refusent d'assumer les risques d'un meilleur rendement économique et le capital physique et humain des populations pauvres ne fait que se détériorer.

Une croissance qui laisse sans débouchés la majeure partie de la population peut mettre un frein aux réformes économiques ou même les neutraliser, et elle peut ouvrir la voie au populisme et menacer la démocratie et la paix sociale. Les plaies sociales sont également fort coûteuses sur le plan économique. Songeons aux forces de l'ordre nécessaires pour combattre la criminalité, aux pertes que représentent les enfants qui abandonnent leur scolarité, aux foyers qui vivent dans la précarité permanente. Pour assurer le développement économique et social, il faut adopter des politiques de nature à promouvoir l'égalité des chances et notamment corriger les inégalités à la base.

La participation et l'inclusion, tant au niveau mondial qu'au niveau local, sont essentielles pour parvenir à une croissance partagée et briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les citoyens doivent sentir qu'ils prennent part aux décisions adoptées sur le plan national et local, qu'ils exercent une responsabilité. L'aliénation ne mène qu'au mécontentement et au dysfonctionnement. La participation aux décisions et aux processus de changement est nécessaire à la transparence et à la capacité de réaction des institutions, elles-mêmes essentielles au développement économique et social.

Vous avez reconnu tout ce qui précède dans le document sur la Huitième reconstitution.

L'instabilité et les crises économiques menacent la lutte contre la pauvreté. Durant ces 20 dernières années, on a observé plus de 40 cas où le revenu annuel par habitant a chuté de plus de 4%. Cela nous montre que les crises économiques touchent plus les pauvres et les démunis. En période de crise, la consommation par habitant et les salaires réels des couches les plus défavorisées reculent considérablement et le chômage s'aggrave.

Pour s'attaquer à la pauvreté, il faut définir une stratégie globale et mener des politiques destinées à :

- Donner aux populations pauvres et aux exclus des possibilités d'insertion à la société et à la production. Cela signifie qu'il faut poursuivre les réformes sociales classiques – éducation, santé et nutrition, aménagement urbain, infrastructure sociale en milieu rural, microentreprise, etc. —, mais également promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux facteurs de production.
- Donner à la politique économique une dimension sociale, en s'intéressant à ses effets sur la répartition du revenu, et non pas seulement lorsqu'elle vise particulièrement les populations pauvres, promouvoir l'équité dans les ajustements, prévenir les crises, etc.

- Mettre en place des programmes de protection sociale, par exemple sous la forme de bourses d'études pour les foyers défavorisés, afin d'inciter les parents à garder leurs enfants à l'école, de compléter leurs revenus et de mettre en valeur le capital humain de l'avenir.

#### **D. Le défi de l'intégration**

Dans le sillage de la crise des années 80, l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu, durant les années 90, sous l'effet d'un remarquable dynamisme politique, une intense rénovation dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le «nouveau régionalisme».

À l'aube du nouveau millénaire, les déboires de l'économie mondiale, les catastrophes naturelles et les problèmes politiques internes ont cependant entravé certains processus régionaux, en particulier les plus ambitieux. L'intégration régionale est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Cela ne doit pas nous faire oublier les acquis de la décennie passée, qui ont grandement contribué au développement de la région et à sa plus grande compétitivité sur les marchés de la mondialisation.

- Le gros du commerce des biens dans la région s'est affranchi des droits de douane ou s'inscrit dans le cadre d'une libéralisation graduelle dont le calendrier a été convenu d'un commun accord.
- L'intensification des échanges régionaux renforce considérablement l'interdépendance des économies. Il est intéressant de constater que le commerce régional présente une plus grande valeur ajoutée que le commerce avec le reste du monde. Le développement des marchés régionaux a aidé à absorber les exportations qui se heurtaient au protectionnisme des autres régions, comme dans le cas des produits alimentaires et du textile.

- Certains accords économiques régionaux ouvrent des perspectives de coordination économique progressive et facilitent les négociations conjointes dans les instances régionales et continentales.
- Aujourd'hui nos pays défendent activement l'intégration économique avec les pays industrialisés (ce qui était inconcevable il y a encore 15 ans), comme le démontrent l'ALENA, la zone de libre-échange entre le Canada et le Chili et les négociations visant à établir des accords de libre-échange entre le Canada et la CARICOM, le Canada et l'Amérique centrale, les États-Unis et le Chili, l'Union européenne, le MERCOSUR et le Chili, et, bien entendu, la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).
- La croissance des échanges intrarégionaux et les investissements qui en découlent demandent une amélioration de l'infrastructure régionale et l'élimination des normes nationales désuètes et contraignantes. L'initiative en faveur de l'infrastructure régionale sud-américaine qu'ont lancée l'an dernier les chefs d'État réunis à Brasilia — avec l'appui technique de la BID, de la SAD et du FONPLATA — témoigne du rayonnement de ce nouveau régionalisme. Je citerai également à cet égard le Plan Puebla Panama, annoncé il y a quelques jours à Mexico, avec l'appui de la BID y de la BCIE.
- Le régionalisme et les intérêts partagés des gouvernements ont contribué à la création de réseaux de solidarité pour consolider démocratie ainsi que la paix et le développement dans nos régions frontalières. Les dispositions des instruments du MERCOSUR et de la Communauté andine ayant trait à la démocratie ont poussé à examiner des engagements similaires lors des sommets continentaux.

Face à ces nombreuses et considérables avancées, d'où vient l'impression que l'intégration régionale s'essouffle ?

Les changements de gouvernement et les perturbations et la concurrence externes affectent la mise en œuvre des nouveaux accords d'intégration et le maintien des accords en vigueur. Nombreuses sont dans notre histoire les initiatives prometteuses qui ont fini par échouer. Il est possible qu'après une expérience de près de dix ans, l'étape «aisée» du nouveau régionalisme de l'Amérique latine et des Caraïbes se soit achevée, et il faudra peut-être une vision politique plus audacieuse à l'appui d'engagements collectifs plus profonds. Les années 90 ont été celles d'un énorme investissement politique pour parvenir à des accords régionaux qui ont donné d'excellents dividendes. Il serait tragique de perdre cet investissement. Nous devons donc :

- **Éliminer les barrières non tarifaires.** À mesure que l'on supprime les frontières ou les droits de douane, on voit apparaître une deuxième série d'obstacles considérables au commerce et aux investissements, auxquels l'on peut ajouter les normes en vigueur sur les marchés nationaux. Déjouer ces obstacles est une tâche politique difficile, qui se répercute directement au plan interne. Mais ces barrières empêchent de recueillir les fruits de l'intégration régionale et augmentent les coûts économiques et politiques des nouvelles initiatives.
- **Adopter des mécanismes transparents pour le règlement des conflits.** Le commerce et les investissements régionaux doivent contribuer à la transformation de l'économie. À mesure que s'intensifient les échanges commerciaux entre pays, de nouveaux litiges voient le jour, comme on a pu le constater dans le cas du commerce transatlantique. Même les meilleurs partenaires commerciaux peuvent s'enliser dans d'âpres contestations sur un modeste pourcentage de leurs activités commerciales. Il importe par conséquent d'avoir des mécanismes officiels et transparents de règlement des différends, de protection et de réglementation des marchés régionaux.
- **Libéraliser les services commerciaux.** Il est essentiel de progresser rapidement sur le front de la libéralisation des services afin de pouvoir

donner plus de profondeur à l'intégration. L'objectif visé est celui d'une plus grande spécialisation et efficacité du secteur des services et, partant, une plus grande efficacité de la production et de l'échange de biens.

- **Coopérer sur le plan macroéconomique et monétaire.** L'interdépendance croissante au sein des associations régionales exige une coordination plus poussée des politiques macroéconomiques et monétaires afin de réduire l'instabilité. Le premier objectif dans ce domaine est celui de la convergence des pays sur des orientations macroéconomiques durables qui confèrent une plus grande prévisibilité aux relations économiques intrarégionales, encouragent les échanges régionaux, et élargissent les marchés. À terme, cet objectif pourrait rejoindre celui d'une plus grande coopération macroéconomique et monétaire.
- **Moderniser les institutions.** Le renforcement de l'intégration passe par l'existence d'institutions modernes et efficaces dotées d'un personnel mieux formé afin de veiller au respect des droits et des obligations et à ce que la volonté politique se manifeste de façon juste et que les avantages soient équitablement répartis entre les partenaires.
- **Agir sur le plan des idées.** Pour renforcer l'intégration il est essentiel de remplir trois autres conditions : i) veiller à promouvoir une vision d'avenir et une volonté politique, tout particulièrement dans le pays dont le marché domine; ii) prendre un engagement collectif à la répartition équitable des avantages et des coûts entre pays partenaires, et promouvoir une meilleure répartition au sein de chaque pays; et iii) sensibiliser le public, encourager sa participation au processus d'intégration et faire en sorte qu'il s'y reconnaisse.
- **Entreprendre d'autres réformes structurelles.** Pour que l'intégration puisse préparer à la mondialisation, il faut que les pays membres respectent toutes les obligations découlant de l'Uruguay Round, et qu'ils

planifient une plus grande libéralisation progressive et unilatérale dans le cadre des réformes structurelles en cours.

La Zone de libre échange des Amériques, qui constitue une importante toile de fond pour notre processus d'intégration régionale, doit passer au premier plan en l'an 2005. Elle a progressé de façon soutenue depuis 1995, tout d'abord, avec une phase préparatoire prometteuse, puis avec des négociations suffisamment avancées qui ont débouché sur des propositions d'accords préliminaires qui seront soumises le mois prochain à l'examen des ministres, à Buenos Aires.

Nous devons tous être fiers de ces progrès, qui sont l'un des résultats les plus importants des sommets des Amériques, qui n'auraient pas été possibles sans l'engagement politique des 34 gouvernements et le dévouement opiniâtre et coûteux, du point de vue budgétaire, des délégations qui ont négocié de façon quasi constante avec le Secrétariat de Zone de libre échange des Amériques.

Comme je l'ai indiqué aux ministres du commerce, réunis à Toronto en novembre 1999, si nous comptons sur la conclusion d'un accord en 2005, le processus de négociation de la Zone de libre échange des Amériques a produit des résultats tangibles et importants dès son commencement. Parmi ceux-ci, on peut citer l'apparition d'un esprit de coopération entre nos administrations commerciales, qui a facilité la conclusion d'accords bilatéraux dans d'autres domaines ; une transparence accrue des normes relatives au commerce sur le continent et des statistiques commerciales ; d'importantes mesures qui facilitent les transactions, notamment les procédures douanières ; la promotion d'une communauté des entreprises du continent ; et l'expérience complexe à nombreux égards du commerce régional et de l'OMC.

Néanmoins, le résultat essentiel attendu de tous est la conclusion d'un accord en 2005. Cet accord devrait stimuler la libéralisation des échanges commerciaux dans les secteurs où la région jouit d'avantages comparatifs — l'agriculture, par exemple — et dans les secteurs qui revêtent un intérêt particulier pour les partenaires les plus développés, tels que le secteur des services. L'un des résultats importants de l'accord est la modernisation des institutions,

qui favorise le jeu de la concurrence et permet d'attirer les investissements étrangers et de mettre en place des disciplines et des institutions dans le domaine du commerce. Tout cela s'inscrit dans un ensemble de droits et d'obligations propre à garantir un accès plus stable aux marchés, non seulement dans notre région et en Amérique du Nord, mais aussi dans les sous-régions.

Quel sera l'effet de la Zone de libre échange des Amériques sur les accords existants dans les régions? Il ne fait pas de doute que cette Zone absorbera certains accords dont les objectifs sont limités, ce qui ne sera pas nécessairement un mal, car cela devrait aider à mieux harmoniser les règles commerciales du continent et à réduire l'influence de divers accords et normes en vigueur dans la région. Il est donc urgent de renforcer sensiblement les accords qui se distinguent par leur engagement politique et leur importance économique. En vérité, l'accord même relatif à la Zone de libre échange des Amériques peut favoriser indirectement un tel renforcement, en établissant une base de discipline plus solide sur laquelle les accords régionaux actuels puissent s'appuyer.

Par ailleurs, nous ne devons pas perdre de vue que l'accord relatif à la Zone de libre échange des Amériques et les accords sous-régionaux sont très différents. La Zone de libre échange des Amériques est comme un hypermarché pour une vaste clientèle à l'échelle du continent, tandis que l'intégration sous-régionale répond davantage aux besoins locaux. Les services offerts par les prestataires opérant sur l'ensemble du continent et ceux dont l'action est circonscrite à une certaine région sont indispensables pour permettre à nos pays de relever avec succès les défis du développement, de l'équité et de la bonne gestion des affaires publiques dans un contexte mondialisé.

Il est donc raisonnable de concevoir que certains pays ou blocs adoptent une voie stratégique d'intégration régionale double, voire multiple. Cela suppose que les pays et les blocs de l'Amérique latine et des Caraïbes ne limitent pas leurs horizons à leur région ou au continent, mais qu'ils s'efforcent activement de conclure des accords avec l'Union européenne et avec des pays d'Asie, en attendant un nouveau cycle de négociations dans le cadre de l'OMC.

Les perspectives d'aboutissement de l'accord relatif à la Zone de libre échange des Amériques en 2005 sont bonnes. Les négociations progressent, et certaines délégations se déclarent favorables à l'idée d'avancer l'échéance de leur conclusion. Il me semble que, plutôt que de faire pression pour une clôture formelle, il serait préférable de poursuivre les négociations avec la plus grande célérité, sur la base des procédures convenues, et de faire en sorte, en même temps, que les négociations résolvent les problèmes de fond de manière à ce que l'on parvienne à un accord équilibré.

### **E. Le défi institutionnel et démocratique**

Malgré les progrès réalisés ces dernières années aux plans institutionnel et démocratique, il subsiste des difficultés, des limitations et des précarités qui définissent les défis que notre région devra relever au cours de la présente décennie. L'existence encourageante d'un panorama démocratique dans la région ne saurait masquer la faiblesse des institutions, pour ce qui est de leur efficacité et de leur crédibilité. Le contexte politique, institutionnel et normatif présente des caractéristiques qui limitent sa capacité de service et de réponse aux besoins des citoyens et freinent l'épargne, l'investissement et la croissance économique de nos pays.

À mesure que progressaient les réformes économiques, les pays de notre région ont constaté que le fonctionnement du marché achoppe parfois sur la structure traditionnelle des institutions étatiques, sur les fragiles modalités de la gestion de l'État, sur l'inadaptation des politiques gouvernementales, sur l'obsolescence des systèmes juridiques, sur les faiblesses des systèmes de poids et contrepois démocratiques et sur les insuffisances des processus et des institutions destinées à assurer la participation civique, le déroulement des négociations et la réalisation de consensus.

À ces insuffisances institutionnelles et démocratiques qui subsistent encore dans notre région s'ajoute l'idée que la démocratie est une conditions fondamentale du développement. Sans une solide État de droit démocratique, il est inconcevable que puissent exister les institutions dont le marché a besoin pour fonctionner efficacement, et que l'État puisse s'acquitter convenablement de ses responsabilités essentielles, pour ce qui est de

promouvoir la concurrence, la justice et l'équité et de diminuer l'écart entre les couches les plus avancées et les couches les moins avancées de nos sociétés.

Notre histoire et celle des pays développés nous apprend que l'efficacité des interventions de l'État ne dépend pas seulement de leur capacité technique et matérielle, mais aussi de la nécessité qu'elles jouissent de l'autonomie vis-à-vis des intérêts de groupes particuliers ou corporatifs et qu'elles recherchent le bien commun. Dans un régime démocratique, les politiques gouvernementales doivent mieux absorber, traiter et satisfaire les demandes des citoyens. Par ailleurs, il est possible de rendre les dirigeants responsables de leurs actes. Dans un tel régime, on ne peut non plus espérer de transformations radicales des règles fondamentales sans le bénéfice du débat démocratique des représentants de l'ensemble de la société, et il faut donc pouvoir compter sur un climat de sécurité et de confiance politique et juridique qui permette un effort soutenu d'épargne et d'investissement. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut garantir un large consensus pour la définition et la mise en oeuvre de politiques qui relèvent de l'État et non pas seulement du gouvernement, et qui donnent une impression de suivi et de continuité.

Le renforcement des institutions et de la démocratie nécessite également une solide capacité de gestion des affaires publiques, tant des gouvernements centraux que des administrations locales, qui prennent depuis quelque temps des responsabilités de plus en plus grandes dans la prestation de services à la population.

Cela explique pourquoi, ces dernières années, le consensus s'est renforcé sur l'importance des institutions démocratiques comme base d'une solide politique de développement durable et équitable. Cette prise de conscience a eu pour effet d'élargir le champ d'action de la coopération internationale au développement aux questions de gouvernance, et nous pouvons dire avec une certaine fierté que la Banque a été à la pointe de cette évolution de la pensée et de la pratique du développement. À partir de la Huitième reconstitution des ressources de la Banque, nous avons commencé à appuyer les pays de la région dans leurs efforts en vue de consolider le système démocratique ; à apporter un appui financier et technique aux projets de réforme de la justice, de modernisation des législatures,

et de renforcement des organismes de surveillance et de contrôle, pour ne citer que certains des domaines du renforcement démocratique.

#### **IV. Les questions qui se posent face à l'insuffisance des résultats économiques et sociaux**

##### **A. A-t-on assisté à un échec des réformes?**

Face à l'insuffisance des résultats obtenus avec les réformes entreprises ces dernières années, nous ne saurions nous étonner que les enquêtes d'opinion révèlent désenchantement, frustration et souvent, irritation. Ces sondages montrent en particulier que la population perçoit comme des problèmes graves le chômage, l'emploi précaire, l'insécurité économique et la vulnérabilité face aux crises économiques, l'escalade de la violence — y compris au sein des familles — et le crime, le manque d'accès aux services essentiels, l'isolement dû à l'absence d'infrastructure dans les zones rurales, la désintégration familiale qu'engendrent l'exode des populations rurales vers les villes et vers l'étranger, et le manque de confiance à l'égard des institutions de l'État.

Face à cette réalité, on ne peut manquer de se poser certaines questions, par exemple :

- Les réformes ont-elles échoué?
- Le comportement économique décevant de la région est-il la conséquence inévitable de la mondialisation?
- Devons-nous construire un nouveau modèle pour guider les relations entre l'État et le marché?

Ce sont là des questions de fond et, en fin de compte, certaines réflexions s'imposent pour guider le débat.

La première, c'est que nous connaissons le coût des réformes, mais pas le coût de leur absence. À cet égard, on a estimé qu'en l'absence de réformes, le potentiel de croissance annuelle moyenne du PIB de la région serait de près de 2 % inférieur au taux actuel.

La deuxième, c'est qu'il convient de rappeler que tous les pays de la région ne se sont pas montrés aussi vulnérables les uns que les autres aux turbulences des marchés commerciaux ou financiers internationaux. Ces différences permettent de tirer des leçons pertinentes sur la façon de concevoir des mécanismes plus efficaces de protection vis-à-vis de l'extérieur.

La troisième, c'est de remarquer que nos pays ont tiré les leçons de l'expérience et qu'ils essaient de nouveaux moyens de surmonter à la fois les défaillances des marchés et celles des gouvernements. Ces nouveaux moyens reposent sur la reconnaissance du fait que l'État joue un rôle clé, tant pour aider à développer les marchés que pour permettre aux citoyens de tirer profit des avantages d'ordre privé et social de leur bon fonctionnement.

## **B. Un programme pour une action collective**

Quels sont les grands thèmes qui figurent à l'ordre du jour du développement de nos pays? Malgré la grande diversité des situations observées d'un pays à l'autre, le panorama général du développement économique et social de la région présente des traits communs. De ce tableau se dégagent cinq grandes zones de vulnérabilité.

### **1. La pauvreté**

Il importe que la région accorde la priorité absolue à la lutte contre la pauvreté et aux niveaux élevés d'inégalité, de chômage et d'exclusion qui caractérisent nos pays. Pour faire face à ces problèmes, il faut concevoir des stratégies intégrées visant à : i) créer des possibilités économiques pour les pauvres ; ii) combattre les inégalités structurelles dans la distribution des actifs ; et iii) développer l'accès des pauvres à l'infrastructure économique et sociale. Toute stratégie intégrée doit prévoir des mécanismes propres à réduire les effets sur la population pauvre de situations désastreuses liées à la maladie, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques et à la violence, ainsi que des initiatives destinées à répondre aux besoins et aux priorités de cette population, à promouvoir l'investissement dans le capital social, et à combattre l'exclusion sociale et politique des populations autochtones et afrolatines.

## **2. La compétitivité**

L'Amérique latine et les Caraïbes ont besoin d'accroître sensiblement leur rythme de croissance, de manière à pouvoir combattre la pauvreté et répondre aux besoins d'emploi et de progrès social de leurs populations. Pour relever cet énorme défi, les pays se doivent de développer leur aptitude à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux en exploitant les avantages qu'ils peuvent tirer des ressources dont ils disposent. Pour ce faire, il leur faut poursuivre et approfondir les réformes visant le renforcement de leurs systèmes financiers, de leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnelle, leurs systèmes nationaux d'innovation, et de leurs marchés du travail. Il leur faut aussi promouvoir le développement du secteur privé et des micro, petites et moyennes entreprises ; investir dans l'infrastructure et favoriser une plus large coopération économique régionale.

Dans ce contexte, nous ne saurions passer sous silence le rôle joué par le Fonds multilatéral d'investissement, qui a contribué au développement du secteur privé dans toute la région et à l'accélération du rythme de croissance économique et de progrès social des pays membres de la région, sur la base de politiques économiques saines et de l'expansion de l'investissement privé. Il nous paraît donc prudent de commencer à songer à la nécessité de doter ce fonds des ressources nécessaires pour qu'il puisse continuer à appuyer les efforts inachevés en faveur du développement de larges économies de marché.

## **3. La bonne gestion des affaires publiques**

Les pays ne peuvent définir et mettre en oeuvre des politiques et programmes propres à assurer la croissance, à combattre la pauvreté et à promouvoir la stabilité macroéconomique, et à renforcer l'intégration sociale à l'échelon interne lorsqu'ils souffrent de faiblesses politiques et institutionnelles. La modernisation de l'État, conçue comme celle de l'appareil politique et institutionnel de nos pays, est donc une tâche incontournable. La fragilité de nos institutions d'État, et celle de la société civile, représentent aujourd'hui un véritable talon d'Achille pour nos efforts de développement. Pour surmonter cette vulnérabilité, il nous faut : continuer de soutenir les efforts que consacrent les pays à renforcer la capacité de gestion macro et microéconomique de leurs gouvernements ; à

poursuivre leurs réformes judiciaires et le renforcement de leurs organes législatifs ; à améliorer la gestion de leurs administrations locales ; à promouvoir la concertation sociale, la coexistence et la sécurité de leurs citoyens ; il nous faut également lutter contre la corruption et promouvoir la transparence. À cet égard, il convient de mentionner l'action menée par la Banque pour appuyer les efforts régionaux visant à juguler la corruption, ainsi que les initiatives de l'institution qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique de lutte contre ce fléau approuvée récemment par le Conseil d'administration.

#### **4. La vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur**

La vulnérabilité de nos pays vis-à-vis de l'extérieur est due aux niveaux relativement modestes de leur épargne intérieure, à la fragilité des équilibres budgétaires de leur secteur public renforcé, aux insuffisances de leur réglementation et de leur contrôle financiers, au degré excessif de concentration de leurs exportations, et à leur forte dépendance à l'égard des cours des produits de base. L'un des moyens dont ils disposent pour faire face à cette vulnérabilité est notamment de poursuivre leurs efforts d'intégration. Cela implique qu'ils renforcent leur coopération de manière à orienter leurs politiques de développement « vers une meilleure utilisation de leurs ressources, d'une façon compatible avec les objectifs d'une plus forte complémentarité de leurs économies ».

#### **5. L'environnement**

À n'en pas douter, l'un des grands défis à relever par la région tient à la nécessité qu'elle gère ses ressources naturelles d'une manière compatible avec la croissance économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. L'Amérique latine et les Caraïbes sont l'une des principales régions productrices de ressources agroalimentaires, forestières, halieutiques et minières du monde. L'utilisation rationnelle de ces ressources passe par l'application de politiques gouvernementales propres à permettre leur gestion durable, et par une vision stratégique qui favorise leur utilisation comme base de transformation de leur production.

Pour relever ces cinq défis, il y a lieu de formuler et de mettre en oeuvre des politiques de développements visant à :

- assurer le maintien d'un contexte favorable à l'action des marchés, à la créativité et à la transformation de la production, ainsi qu'à une répartition équitable des fruits de la croissance économique.
- orienter l'action des agents économiques et sociaux, en définissant des objectifs à long terme, y compris des objectifs de recul de la pauvreté, et en proposant une vision stratégique pour une action coordonnée du secteur privé, de la société civile et de l'État.
- faire face, le cas échéant, aux circonstances externes qui nuisent à un comportement optimal des marchés.

### **C. La Banque interaméricaine de développement**

Les changements survenus dans les économies de nos pays emprunteurs au cours de la dernière décennie et ceux qui découlent des exigences imposées par les gouvernements et l'opinion publique, représentent d'énormes défis pour notre institution, en ce début de siècle. Notre proposition pour relever ces défis, examinée de façon détaillée dans le document que nous avons présenté hier au Comité de l'Assemblée des gouverneurs, repose sur les 10 conclusions suivantes :

- Le débat international actuel sur le rôle des banques multilatérales de développement est opportun et nécessaire. À ce propos, la Banque doit prendre des positions claires, pour que les Gouverneurs puissent participer activement et de façon constructive à ce débat.
- La révision du rôle de la Banque doit tenir compte des transformations qu'ont subies les structures économiques et sociales des pays membres au cours de la dernière décennie, ainsi que des effets de l'internationalisation des économies de la région. Tout cela a imposé de nouvelles exigences pour l'action de la Banque.

- La révision des objectifs auxquels pourrait répondre le nouveau programme de coopération doit reposer sur la ratification des objectifs fixés par les Gouverneurs lors de la Huitième reconstitution, et sur le renforcement de certains de ces objectifs dans des domaines liés aux nouvelles réalités et aux nouvelles exigences des pays.
- L'objectif du lancement d'une attaque de front contre la pauvreté, articulé lors de la Huitième reconstitution, devra rester le thème central de notre action et d'un ambitieux programme de développement social axé sur des efforts en faveur d'une plus grande égalité des possibilités d'emploi et de l'inclusion des couches sociales qui ne bénéficient pas du progrès économique et social.
- L'objectif de la modernisation des institutions publiques et privées inscrit dans la Huitième reconstitution obéit à présent à une nouvelle vision axée sur les problèmes de la bonne gestion des affaires publiques et de la compétitivité. La « bonne gouvernance » est un objectif incontournable pour tout effort de changement structurel de nos pays et pour leur politique de développement. La compétitivité est une condition essentielle à une croissance économique plus prononcée et de meilleure qualité, indispensable à un véritable progrès social.
- L'« intégration » est un thème central de l'action de la Banque, et elle est aujourd'hui un objectif essentiel de l'action tant individuelle que collective des pays de la région. Cet objectif doit être traité comme l'une des grandes priorités des politiques de coopération de notre institution.
- L'environnement devra rester à la base d'un programme global de développement durable pour les pays de la région.

- Les nouveaux thèmes de l'action de la Banque, qui découlent des considérations précédentes, doivent être focalisés, préservés et classés par ordre de priorité par les Gouverneurs.
- La Banque dispose déjà d'un ensemble d'instruments pour son action, qui découlent des mandats que lui ont donnés les Gouverneurs. Un assouplissement effectif de ces instruments par le Conseil d'administration nous paraît des plus souhaitables. Bien entendu, cet assouplissement devra s'accompagner de mécanismes appropriés d'évaluation des résultats par la Direction.
- Face à tous ces objectifs, il faut tenir particulièrement compte des avantages comparatifs d'une institution comme la nôtre, qui compte plus de quarante années de présence dans la région. Parmi ces avantages figurent le sentiment d'appartenance qu'éprouvent les pays emprunteurs au sein de la Banque ; le contact permanent, franc et ouvert de la Banque avec les gouvernements et les interlocuteurs — publics et privés — du processus de développement ; l'engagement profond envers les thèmes sociaux, l'intégration, etc.

La Banque, de concert avec ses pays membres, a toujours trouvé des réponses novatrices aux défis auxquels elle a été confrontée. Nous espérons que cette liste servira de point de départ pour les réflexions de son Conseil d'administration et du Comité de son Assemblée des gouverneurs, qui ont pour mission de guider notre Institution dans sa réponse aux défis auxquels elle doit aujourd'hui faire face. L'objectif que nous devons viser est clair : identifier les changements institutionnels qui permettront à la Banque de mieux répondre aux besoins de développement des peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous parlons des peuples et de la terre évoqués avec admiration par l'un des enfants prodiges au rayonnement universel que le Chili a donnés au monde. Comment ne pas évoquer ici les vers du célèbre poète Pablo Neruda, qui disait en substance :

*Amériques, terres vierges  
Que les océans  
Ont gardées  
Intactes et pourpres,  
Des siècles de vie grouillante et silencieuse  
Pyramides, poteries,  
Nuées de papillons couleur de sang,  
Volcans jaunes  
Et multitudes silencieuses,  
Façonnant la glaise,  
Travaillant la pierre.*